

aux demandes d'un gouvernement élu par le peuple de la province de Québec, qui avait pour mission de veiller aux meilleurs intérêts de cette province.

On connaît la remarque qu'a faite, par exemple, le très honorable premier ministre (M. Trudeau) au sujet des recommandations qui avaient été faites par M. Mario Beaulieu, alors secrétaire de la province. Je ne répéterai pas la première observation que le premier ministre a faite: c'était la deuxième fois qu'il employait ce terme, mais je dirai cependant qu'il a qualifié de «stupidité» la prétention du secrétaire de la province de Québec.

Ce sont de tels refus et attitudes arrogantes qui font naître dans la province de Québec un sentiment antifédéral et qui servent de tremplin à ceux qui veulent semer la désunion et promouvoir le séparatisme, dans la province de Québec. Il est temps, monsieur l'Orateur, que nos vis-à-vis se débarrassent de l'arrogance qui leur est particulière et qu'ils consentent enfin à entendre la voix de la province de Québec, la voix de ceux qui ont été élus sur la scène provinciale, et qu'ils se rendent aux demandes de la province de Québec non seulement pour son bien, mais également pour la bonne entente et l'unité nationale.

Tant et aussi longtemps que les administrateurs d'aujourd'hui n'auront pas adopté cette ligne de conduite, monsieur l'Orateur, nous marcherons de Charybde en Scylla, d'un ennui à l'autre.

Le plus tôt le gouvernement actuel voudra mettre de l'eau dans son vin, le plus tôt il entendra raison, et mieux ce sera pour tout le monde.

Et j'espère, monsieur l'Orateur, que ceux qui sont de la province de Québec, les amis du parti libéral, feront entendre raison à ceux qui sont au timon des affaires, qui occupent les banquettes ministérielles.

**M. Ouellet:** Vous avez oublié de parler des allocations familiales.

**M. Albert Bécharde (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, je tiens d'abord à dire à mon collègue, l'honorable député de Saint-Hyacinthe (M. Ricard), que j'ai eu beau garder les oreilles ouvertes, je n'ai rien appris de nouveau de la rengaine qu'il nous a servie cet après-midi, au cours de sa diatribe, si ce n'est...

**L'hon. Théogène Ricard (Saint-Hyacinthe):** Monsieur l'Orateur, il y en a qui ne comprennent jamais rien.

**M. Bécharde:** Je demanderais à l'honorable député de bien vouloir écouter.

**L'hon. M. Ricard:** Certains ne comprennent jamais rien, et vous êtes un de ceux-là.

**M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger):** A l'ordre. Je crois que c'est maintenant au tour de l'honorable député de Bonaventure-Île-de-la-Madeleine de prendre la parole, et je demanderais aux honorables députés d'être courtois à son égard.

**L'hon. M. Ricard:** C'est justement ce que je fais, monsieur l'Orateur.

**M. Bécharde:** Monsieur l'Orateur, je n'ai pas cru bon de vous demander de rappeler l'honorable député de Saint-Hyacinthe à l'ordre, car, connaissant sa politesse excessive, il n'oserait pas relever les paroles que je viens de prononcer.

[L'hon. M. Ricard.]

J'ai été grandement étonné d'entendre les propos supposés justes du député de Saint-Hyacinthe. Au fait, il a dit, que le parti libéral est le parti le plus centralisateur qui ait existé depuis la Confédération et que le gouvernement régulièrement et démocratiquement élu de la province de Québec s'était vu refuser le remboursement de cette fameuse taxe, au montant de \$200,000. Ce qui est exact,—je le dirai pour la gouverne du député de Saint-Hyacinthe, un ancien voisin de feu M. Daniel Johnson—c'est que M. Johnson lui-même a refusé de mettre en application, dans notre province, le régime d'assurance-maladie qui avait été accepté par son prédécesseur, l'honorable Jean Lesage.

Un gouvernement vraiment centralisateur ferait-il des propositions, par exemple, comme il vient d'en faire aux provinces sur les allocations familiales? Est-ce là un gouvernement centralisateur?

Il abandonnera totalement aussi, et ce avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier la perception des droits successoraux. Est-ce là le fait d'un gouvernement centralisateur? Et ce gouvernement négociera en plus des accords fiscaux, comme il est en train d'en négocier en vertu du bill C-8, qui est à l'étape de la 3<sup>e</sup> lecture à la Chambre. On objectera, comme le font sans cesse les conservateurs progressistes, que le parti libéral est le parti centralisateur par excellence.

Il est étonnant, monsieur l'Orateur, de constater que la province de Québec a toujours accordé sa confiance au parti libéral, comme elle le fera encore, d'ailleurs, aux prochaines élections.

Maintenant, monsieur l'Orateur, je ne voudrais pas glisser sur le terrain électoral, mais je voudrais dire qu'il n'y a pas lieu de s'étonner, ni de s'alarmer outre mesure du regret exprimé aujourd'hui dans la motion présentée par le Ralliement, pardon, par le Crédit social—il change de nom si souvent—et qui se lit comme suit:

Que cette Chambre regrette que le gouvernement n'ait pas mis sur pied des organismes de consultation avec les provinces et les municipalités en vue d'une décentralisation des politiques monétaires et fiscales permettant à chacun des ordres de gouvernement d'assumer ses propres responsabilités d'une façon moins onéreuse pour les contribuables.

• (1510)

Il n'y a pas lieu de s'étonner, monsieur l'Orateur, de ce regret exprimé par le parti Crédit social du Canada dans sa motion. En effet, depuis l'introduction au Canada de la politique du major Douglas,—je pense que c'est son nom—en passant par les John Blackmore, les Solon Low—oubliant, évidemment, intentionnellement, les Manning et les Bennett qui, eux, ne sont que des conservateurs déguisés, conservateurs pas même progressistes—les Thompson, car lui aussi est devenu conservateur, il l'était et il y est demeuré, les Caouette, les Samson et les Bois qui ne savent même pas s'ils sont créditistes, péquistes, indépendantistes, du ralliement national (nous ne savons plus!), on s'est acharné maladivement à vouloir régler tous les problèmes économiques grâce à la Banque du Canada.

On admettra, monsieur l'Orateur, qu'il ne faut pas posséder beaucoup d'imagination pour proposer une solution aussi enfantine et, en apparence, aussi facile pour régler les problèmes économiques d'un pays.

Il est une chose étrange cependant: aucun pays, à ce jour, parmi ceux qui sont ou qui ont été aux prises avec des difficultés économiques monétaires et autres, n'a songé un seul instant à utiliser la panacée prêchée par le Crédit social.